

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 17 juillet 2023

Météo

Vigilance jaune canicule

Compte tenu des fortes chaleurs annoncées par Météo France pour demain, la préfecture de la Haute-Savoie a activé ce lundi 17 juillet 2023 à 16h le niveau jaune du dispositif spécifique ORSEC « vagues de chaleur ». Ce dispositif permet la mobilisation de l'ensemble des services et agences de l'État, collectivités et établissements, afin que soient mises en œuvre les mesures et actions de prévention et de prise en charge de la population, et tout particulièrement les personnes fragiles et vulnérables.



Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie, BP 2332 74 034 - Annecy cedex 04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Pendant l'épisode de canicule, adoptez les bons réflexes!

- Sur la route, la chaleur fatigue plus :
 - Évitez de voyager entre 12h et 16h, multipliez les pauses, rafraîchissez-vous, hydratez-vous ;
 - Les nourrissons, enfants et animaux ne doivent jamais être laissés en plein soleil ni être laissés seuls dans un véhicule, même quelques minutes.
- Protégez-vous ainsi que vos proches plus vulnérables (personnes âgées, malades et nourrissons) :
 - Hydratez-vous (évitez l'alcool) et rafraîchissez votre domicile ;
 - Portez des vêtements amples et clairs ;
 - Rafraîchissez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
 - Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...);
 - Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
 - Rendez régulièrement visite à vos proches vulnérables et incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie, afin de recevoir l'aide de bénévoles.
- Les employeurs sont également incités à prendre les mesures visant à assurer la sécurité et à protéger la santé des travailleurs de leurs établissements : aménagements d'horaires, limitation ou report des activités susceptibles d'avoir un effet délétère sur la santé de leurs travailleurs comme le port de charge ou l'exposition au soleil aux heures les plus chaudes.
- Pratiquez le sport avec modération :
 - Réduisez votre pratique et évitez les heures les plus chaudes (11h-20h)
 - Hydratez-vous en conséquence.
 - porter des vêtements amples, aérés et clairs et se protéger du soleil (crème solaire, lunettes, chapeau)
- Gare à l'hydrocution en baignade : la mise à l'eau doit être progressive (y compris pour les pratiquants de paddle, de kayak...) pour éviter un choc thermo-differentiel et le risque de malaise.
- Les animaux (élevage ou domestique) aussi sont sensibles à la chaleur :
 - Gardez-les au frais, brumisez-les ;
 - Veillez à ce qu'ils aient toujours de l'eau;
 - Sortez-les tôt le matin ou tard le soir.

En cas de besoin, contactez votre médecin traitant ou la plateforme téléphonique nationale

En toute situation, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service » est également ouverte.

Ce numéro vert, accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h) permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie, BP 2332 74 034 - Annecy cedex 04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr Retrouvez plus de précisions sur notre site internet dans la rubrique dédiée : http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Sante/Fortes-chaleurs-ou-canicule







Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie, BP 2332 74 034 - Annecy cedex 04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019. Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur







Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie, BP 2332 74 034 - Annecy cedex 04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr